

Programme de la spécialité Sciences Économiques et Sociales (SES)

Pourquoi choisir la spécialité SES ? A qui s'adresse-t-elle ?

La spécialité sciences économiques et sociales (SES) vous plaira si vous avez aimé le cours de SES en seconde et si vous voulez approfondir vos connaissances en sciences économiques, en sociologie et en sciences politiques. Elle est également adaptée si vous souhaitez vous orienter vers des études scientifiques, littéraires ou linguistiques tout en ouvrant votre formation à des connaissances économiques et sociales.

Quels sont les principaux objectifs de cette spécialité ?

La spécialité SES a trois objectifs. D'abord, vous permettre d'acquérir des bases solides en sciences économiques, en sociologie et sciences politiques. Ensuite, vous aider à préciser vos choix d'orientation pour l'enseignement supérieur. Et enfin vous permettre de développer vos aptitudes à débattre de façon rigoureuse et structurée des grands problèmes contemporains.

Programme de la spécialité sciences économiques et sociales : le contenu des cours.

Vous aborderez pendant l'année scolaire des thèmes économiques tels que celui du marché, du financement de l'économie et de la monnaie. Vous étudierez également des thèmes de sociologie comme celui de la socialisation, des liens sociaux et des processus qui contribuent à la déviance.

Vous aborderez aussi des thèmes de sciences politiques qui invitent à une exploration de la formation de l'opinion publique et des mécanismes du vote. Enfin, dans une dernière partie, dite de "regards croisés", vous traiterez de façon interdisciplinaire les thématiques de l'organisation et de la gouvernance des entreprises et celle de la gestion des risques.

Compétences, méthodes : qu'apprend-on en spécialité SES ?

Grâce à cet enseignement, vous maîtriserez les connaissances de base des sciences économiques, sociales et politiques nécessaires à la poursuite des études supérieures. Vous vous approprierez notamment des savoir-faire de calcul, lecture et interprétation de données statistiques et vous développerez de façon plus générale votre esprit scientifique.

Vous allez acquérir des méthodes scientifiques en apprenant à formuler des hypothèses, à construire des indicateurs et à soumettre leurs hypothèses à l'épreuve des faits. Vous allez également apprendre à maîtriser les méthodes des épreuves du baccalauréat en matière de traitement de questions complexes, d'analyse de données, de sélection des

connaissances, d'exploitation de documents variés, mais aussi de construction d'arguments et de raisonnements. Enfin, vous allez développer vos capacités d'expression écrite et orale.

Quelle est la quantité de travail personnel demandée ?

Il est conseillé que vous consacriez cinq jours par semaine (une trentaine de minutes par jour) à revoir vos cours de SES, afin de rédiger au fur et à mesure des fiches de synthèses, des cartes mentales et un lexique. Vous devrez compléter ce travail par le suivi de l'actualité, la préparation ponctuelle de présentations demandées par votre enseignant et la réalisation régulière d'exercices d'entraînement aux épreuves du baccalauréat.

Quelles sont les modalités d'évaluation ?

Les notes obtenues tout au long de l'année scolaire dans le cadre des examens habituels entreront, avec les moyennes des autres matières, dans le calcul de la note finale du bac.

Si vous décidez de ne pas poursuivre la spécialité SES en classe de terminale, vous passerez une épreuve à la fin du deuxième trimestre de la classe de première, dont le sujet sera tiré d'une banque nationale. Ce sujet à traiter en deux heures sera composé d'une part d'un exercice de questions sur document statistique ou d'un exercice de microéconomie et, d'autre part, d'un exercice de raisonnement.

Quelles études après la spécialité SES ? Quels sont les débouchés ?

La spécialité SES donne accès à de très nombreux débouchés. Naturellement, elle ouvrira la voie à des études supérieures spécifiques à caractère économique, commercial, comptable ou juridique. Mais avec la bonne combinaison, elle peut aussi vous mener vers des études ouvertes à d'autres spécialités, telles que la traduction (SES et langues), l'ingénierie de l'environnement (SES et SVT), l'ingénierie générale (SES et physique-chimie) ou le journalisme et la communication (SES et humanités).

Comment sera évaluée la spécialité SES ?
Comme pour toutes les autres matières, toutes les évaluations effectuées en cours compteront pour le bac, puisqu'elles seront comptabilisées dans la moyenne des bulletins scolaires (10 % de la note finale du bac). Si vous choisissez d'abandonner la spécialité à la fin de la première, vous devrez alors passer une épreuve au mois de juin, qui aura un coefficient 5 dans la note du bac. Enfin, si vous poursuivez cette spécialité en terminale, elle fera l'objet d'une épreuve terminale au mois de mars de coefficient 16.

Pour connaître le programme de Première : http://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/54/4/spe639_annexe_1063544.pdf

Pour connaître le programme de Terminale :
https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/82/1/spe253_annexe_1158821.pdf